

Compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 30 juin 2022

Étaient présents(es) : Madame RETOURNARD, Monsieur VIALLETEL, Madame KOLB, Monsieur THOMAS, Madame CAUNOIS, Monsieur ROUSSELIN, Madame VOGUET, Monsieur GIBRAT, Madame CHIARLA, Monsieur DROUIN

Était(ent) absent(e) (s-es) excusé(e)(s-es) : Madame SANDALO par Monsieur VIALLETEL, Monsieur MONIOT par Madame KOLB, Madame PARDOENS par Madame CHIARLA, Monsieur BERHAUT par Monsieur ROUSSELIN, Madame DESSAINT par Madame RETOURNARD,

ORDRE DU JOUR

- 1) Tarif pour l'aire couverte aux Hautes Charrières ;
- 2) Subventions aux associations ;
- 3) Achat de parcelles boisées section ZE n° 12 et n° 13 pour 94a 90ca ;
- 4) Immeuble 1 rue du Château : choix des entreprises ;
- 5) Nouveau lotissement aux Hautes charrières : choix du lotisseur.

Points divers

- DIA : parcelle 096 ZB n°11, 14, 15, 16, 27, 29, 31, 32, 36, 44, 45 sises aux Mergers,

19h00 - Ouverture de la séance

Il est procédé à la nomination du secrétaire de séance : **Madame Véronique KOLB** est nommée secrétaire à l'**unanimité**.

Madame le Maire demande si le compte rendu du précédent conseil appelle des remarques ou observations. Celui-ci est accepté à l'**unanimité**.

Délibérations du conseil

19h07 : arrivée de M. DROUIN

19h12 : arrivée de M. GIBRAT

2022026 – Aire couverte aux Hautes Charrières : tarif de location 2022

L'aire couverte aux Hautes Charrières est terminée. Il convient de déterminer les tarifs de location. Madame le Maire propose :

Tarifs de semaine	Résidents de la Commune	Non-résidents	Associations Extérieures
Pour 12h de location	40.00€	50.00€	50.00€
Tarifs de week-end Ou jours fériés	Résidents de la Commune	Non-résidents	Associations Extérieures
Du samedi 11h00 au lundi 9h00	100,00 €	130.00€	130.00€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs cités avec une caution pour les locaux de 500,00 € et une caution pour le ménage de 150,00 €.

2022027 - Subventions aux associations locales au titre de l'année 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue aux associations locales les subventions suivantes, à savoir :

Associations	Montants
Centre nautique de Chaumont-Choignes	350,00 €
Association des parents d'élèves	350,00 €
Association de chasse	350,00 €
CCAS de CHAMARANDES-CHOIGNES	3 000,00 €
TOTAL	4 050,00 €

2022028 – Achat de parcelles boisées sises la côte aux Vaches

Une habitante de la commune nous a informé par courrier, de sa volonté de vendre deux parcelles boisées situées sur la côte aux vaches. Après visite sur site, et afin d'augmenter le patrimoine foncier de la commune dans la perspective de compensation du projet éolien, Madame le Maire propose l'achat de deux parcelles, à savoir :

- parcelle section ZE n°12 pour une contenance de 4 270 m²,
- parcelle section ZE n°13 pour une contenance de 5 220 m²

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de faire l'acquisition de ces parcelles au prix de 6 000,00 €.

2022029 – Attribution des lots pour la réhabilitation de la bâtisse sise 1 rue du Château en trois logements locatifs

Suite au marché public lancé le 30 mars 2022,
Vu le rapport du maître d'œuvre M. Yann GIRARDOT,
Vu l'avis de la commission technique des marchés,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les lots, pour la réhabilitation de la bâtisse sise 1 rue du Château en 3 logements locatifs, aux entreprises suivantes :

Lots	Désignation	Entreprises	Montants HT
1	Terrassement -VRD	HENRISSAT	23 442,30 €
2	Gros œuvre	VALENTI	75 932,49 €
3	Charpente - Couverture- Zinguerie	HDH	22 526,89 €
4	Menuiseries extérieures et intérieures	BGC	50 517,05 €
5	Plâtrerie-Isolation-Plafonds	DESSA	28 935,80 €
6	Electricité	AB ELECTRICITE	28 938,65 €
7	Plomberie-Chauffage	ROY XAVIER	44 881,83 €
8	Carrelage-Faïences	GAUCHERON	10 541,34 €
9	Peintures	DEVARENNES	18 468,05 €
10	Désamiantage	MARTIN	13 300,00 €
TOTAL HT			317 484,40 €

2022030 – Choix du lotisseur pour le nouveau lotissement aux Hautes Charrières

Suite au marché public lancé le 30 juillet 2021,
Vu le rapport de l'AMO (assistant à maîtrise d'ouvrage) EURO INFRA,
Vu l'avis de la commission technique des marchés,

Le Conseil Municipal, **à la majorité** (2 abstentions : M. ROUSSELIN, DROUIN) :

- Approuve le résultat de l'analyse des offres faite par le maître d'œuvre, EURO INFRA. Au vu des critères énoncés dans le règlement de la consultation et de leur pondération, l'offre la mieux disante, est celle du Groupement SAS LOLA Immobilier / SA BOUREAU, ayant obtenu la note de 85 / 100 points. Pour information, le groupement PIERRES ET TERRITOIRES a obtenu 82,50 / 100.
- Décide de choisir pour lotisseur le groupement SAS LOLA Immobilier / BOUREAU SA, sise 1 hameau de Bellevue à CHAMARANDES-CHOIGNES ;
- Autorise le Maire à signer la convention en les deux parties et tous documents relatifs à ce dossier.

Points divers

Dans le cadre de sa délégation de signature concernant les **déclarations d'intention d'aliéner** (DIA), Madame le Maire informe l'assemblée qu'aucune préemption n'a été faite sur le bien immobilier suivant : DIA C0003 parcelle 096 ZB n°11, 14, 15, 16, 27, 29, 31, 32, 36, 44, 45 sises aux Mergers.

La nouvelle **aire couverte aux Hautes Charrières** étant terminée, Madame le Maire suggère de réfléchir sur **l'achat de tables**. Un devis sera demandé.

Madame le Maire informe l'assemblée que suite aux réunions du PLUiH, beaucoup de changement sont prévus, entre autres :

- l'abandon du PLU et la modification des zonages,
- la suppression des espaces boisés classés est envisagée lors des réunions de travail,

Sur certaines de ces propositions, la commune n'adhère pas et nous devons être vigilants lors de la rédaction du PADD et du vote final.

La parole est donnée à M. VIALLETEL pour les **travaux communaux** :

L'aire couverte est terminée. Quelques améliorations seront à prévoir :

- l'installation d'un évier,
- des prises extérieures,
- un poteau d'éclairage supplémentaire.

Un système de vidéosurveillance sera prochainement installé :

- à l'aire couverte,
- à la salle des fêtes,
- sur la zone de tri située à Choignes à côté de l'ancien terrain de tennis.

Les **travaux de voirie concernant les pavés de la place du Tilleul** vont débiter semaine 31, pour une durée d'un mois environ. Une déviation sera mise en place.

Rue Edith Bourlon de Rouvre :

L'appel d'offre, pour les travaux partie sécuritaire afin de réduire la vitesse et le cheminement piétons, est lancé. La date limite de réception des offres est prévue au 13 juillet 2022 à 19h00.

Suite au litige avec **l'entreprise MAILLEFERT** concernant le **pont du canal**, un accord a été trouvé avec le conseiller de GROUPAMA. L'entreprise va reprendre tous les garde-corps, les thermolaquer et les réinstaller.

Le **projet de création d'un bâtiment pouvant accueillir le périscolaire et l'installation d'une MAM** est à l'étude sur la commune.

Les points à l'ordre du jour ayant été épuisés, la séance est levée à 21h30
Prochaine réunion du Conseil Municipal : jeudi 28 juillet 2022

A CHAMARANDES-CHOIGNES, le 30 juin 2022

Le Maire,
Chevalier de la Légion d'Honneur,

Bernadette RETOURNARD